

Constat semaine dernière

Un client a investi 340.000 € dans un contrat d'assurance-vie il y a 5 ans avec 0% frais d'entrée



Son épargne n'a pas été gérée par le conseiller en place, et lui n'a ni le temps, ni les connaissances nécessaires pour gérer seul son épargne.

Son rendement est de 1,45 % par an



INFLATION NON COUVERTE, soit 365.000 € à ce jour.

Sur la même durée, sur une gestion d'allocation choisie parmi 3 (modérée, équilibrée ou soit 340.000 € placé ces 5 dernières années :

- Sur un profil modéré : la valeur de votre contrat au 31/12/2023 aurait été de **389.000 €**, nets de frais de gestion financière - rendement annuel moyen depuis le 31/12/2018 : **2,75 %**
 - **Vous auriez par conséquent gagné 49.000 euros, soit 23.000 € de plus**
- Sur un profil équilibré : la valeur de votre contrat au 31/12/2023 aurait été de **437.000 €**, nets de frais de gestion financière - rendement annuel moyen depuis le 31/12/2018 : **5,18 %**
 - **Vous auriez par conséquent gagné 97.600 euros, soit 71.600 € de plus**

- Sur un profil dynamique : la valeur de votre contrat au 31/12/2023 aurait été de quasi **476.000 €**, nets de frais de gestion financière - rendement annuel moyen depuis le 31/12/2018 : **6,99 %**
 - **Vous auriez par conséquent gagné 136.000 euros, soit 110.000 € de plus**

POURQUOI ?

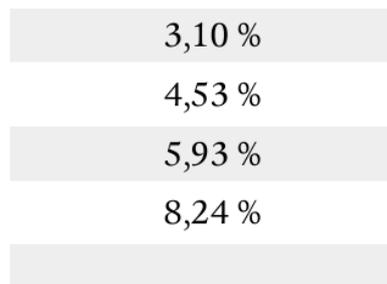
Parce qu'à partir de 250.000 €, votre épargne est gérée par nos gérants Gestion Privée de la Banque Privée, avec des allocations personnalisées

Dois-je avoir 250.000 € pour bénéficier de ce type d'allocation ?

Non, car nos contrats d'assurance-vie, accessible à partir de 3.000 € ou de 75€, vous donnent accès à de la gestion déléguée établie par nos gérants sous forme de FORCES



Performances annualisées depuis 2018



MA PHILOSOPHIE : Mieux vaut payer un peu pour un placement qui rapporte, que de payer 0 pour perdre de l'argent !